

Déclaration Achats Responsables Groupe

Version validée Juin 2025



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE



Préambule

Conformément à sa raison d'être et à ses valeurs, le groupe Caisse des Dépôts s'attache à déployer ses pratiques responsables sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, en particulier sur ses achats.

Raison d'être : « Le groupe Caisse des Dépôts, alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, s'engage au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous. »

Valeurs : Intérêt général, confiance, long terme



La filière Achats joue un rôle clé pour la maîtrise des risques et impacts opérationnels de l'amont de la chaîne de valeur du Groupe en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Elle peut également être source d'impacts positifs pour l'emploi et les filières locales ou encore l'insertion et le développement d'une économie circulaire.

Conscient de ce rôle clé de la filière Achats, le groupe Caisse des Dépôts adopte les 10 principes structurants de la présente déclaration. Ces principes concernent à la fois des engagements que les entités prennent par rapport à leur sous-traitants et fournisseurs, et des engagements qu'ils requièrent de ces derniers, dans un cadre de confiance réciproque et d'une démarche de progrès continu.

Chacune des entités du Groupe s'engage à déployer ces principes dans ses propres processus en fonction de son organisation et de ses spécificités, notamment son assujettissement ou non au code de la commande publique.

Principaux enjeux

- Enjeux environnementaux
 - les émissions de gaz à effet serre (scope 3)
 - l'approvisionnement renouvelable des consommations énergétiques
 - l'eau
 - les ressources naturelles
 - la préservation de la biodiversité
 - les déchets et le développement d'une économie circulaire
- Enjeux sociaux
 - les conditions de travail, la santé, la sécurité et le respect des droits humains des travailleurs des fournisseurs et sous-traitants
 - l'emploi et les filières locales
 - l'insertion
 -
- Enjeux de gouvernance
 - la sécurité et la protection des données
 - la corruption
 - la déontologie
 - la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

5 principes structurants pour des relations de confiance avec les fournisseurs et sous-traitants

1. Respecter la réglementation et les engagements contractuels
2. Faire bénéficier aux candidats d'un marché du même traitement et du même accès à l'information
3. Assurer une gestion financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
4. Prévenir les risques de dépendance réciproque avec les fournisseurs
5. Privilégier les résolutions à l'amiable en cas de divergence d'intérêt ou d'opinion

5 principes pour améliorer les impacts environnementaux et sociaux des achats

6. Privilégier la prise en compte des sujets ESG dès la définition des besoins, dès que pertinent
7. Apprécier les coûts et impacts tant que possible sur l'ensemble du cycle de vie
8. Intégrer les problématiques ESG dans l'évaluation des fournisseurs
9. Prévenir les risques éthiques et déontologiques (corruption, blanchiment d'argent...)
10. Favoriser le recours à l'insertion sociale et professionnelle (recours au secteur adapté, recours à des structures d'inclusion)



Suivi

Les entités du Groupe s'engagent à :

- communiquer ces principes en interne et en externe,
- reporter sur le déploiement et le résultat de leurs démarches d'achats responsables dans le cadre du rapport de durabilité du Groupe.

**Ensemble,
faisons grandir
la France**



Caisse des Dépôts
 caissedesdepots.fr